

Ouverture de la troisième conférence ministérielle sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, Paris, 12 septembre 2013.

**Discours de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM,
ministre des Droits des Femmes, porte-parole du Gouvernement.**

Madame la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, représentant la co-présidence de l'Union pour la Méditerranée,

Madame la ministre au développement social de la Jordanie, représentant la co-présidence de l'Union pour la l'Union pour la Méditerranée,

Monsieur le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée,

Mesdames et messieurs les ministres, chères collègues

Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs ; Excellences,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

1. C'est un plaisir et un honneur pour la France d'accueillir une nouvelle Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée et de la voir dédiée au renforcement du rôle des femmes dans la société. Relancer le processus euro-méditerranéen après deux ans de silence sur un sujet de société aussi fondamental était un pari audacieux. Je remercie chacun d'entre vous d'avoir accepté de le relever. Je remercie les co-présidents pour le succès de cet événement. Le niveau de votre participation comme l'ambition de notre projet de conclusions témoignent de l'adhésion des peuples de l'Union à un socle de valeurs et de droits communs. Vous savez que nous avons une nouvelle ambition pour cette Union, que le président Hollande **appelle une union de projets**. Et bien aujourd'hui nous mettons des projets sur la table. Ils sont peu nombreux, ce n'est qu'un début, mais je souhaite que nous prolongions cette démarche en accueillant positivement la proposition de Fattalah Sijilmassi d'**une conférence des projets au mois de mars prochain à Barcelone**. C'est un sujet dont nous devons débattre ce matin.

2. **Aujourd'hui nous affirmons avec force que les pays de la Méditerranée ont pour patrimoine commun une vision moderne des droits des femmes.** Le texte de conclusions

que nous devons discuter est **un texte tout entier tourné vers l'avenir**. Pour chacun de nos pays, **les droits des femmes sont l'une des clés essentielles pour construire la société de demain**, une société de paix sociale et de progrès économique. Je me félicite en particulier des engagements que nous prenons pour l'accès des femmes à la prise des décisions, dans la lutte contre les violences faites aux femmes, dans la défense des droits sexuels et reproductifs et dans le changement des mentalités par l'éducation. Sur chacun de ces thèmes les engagements sont forts et ils ne peuvent demeurer sans lendemain car nous nous prévoyons pour la première fois un **mécanisme de suivi**. Ce mécanisme je souhaite qu'il soit aussi effectif que possible et ne saurais trop inviter le secrétariat général de l'UPM, **cher Fathallah Sijilmassi, à nous interpeler s'il considère que nous nous écartons de ces engagements**.

3. **J'ai entendu les attentes de la société civile, dont nous avons rencontré certains représentants à Bruxelles la semaine passée**. Les femmes de la Méditerranée demandent à être consultées, ce que nous avons fait en amont de notre réunion, à Bruxelles, la semaine dernière. Nous pouvons en faire une discipline. La société civile souhaite également voir nos engagements inscrits dans la durée. Je souhaite que nous nous fixions des échéances régulières. Soyez convaincus de la détermination de la France à alimenter la dynamique du processus que nous relançons ici.

4. **La société civile demande des comptes. Elle demande aussi du concret**. Et puisque nous avons encore trop peu de projets en partage, nous vous faisons la proposition de prendre une initiative visant à créer un **programme d'échange pour des jeunes femmes d'avenir** qui permette à des personnalités susceptibles d'être à l'avant-garde du combat pour la cause des femmes de tisser des liens durables, en accueillant réciproquement chaque année une centaine de femmes pour des séjours de quelques semaines. Ce programme pourrait s'inspirer de ce qui existe déjà dans un cadre transatlantique. **La France est prête à l'organiser et nous sommes ouverts à tous les Etats qui souhaiteraient nous rejoindre dans cette initiative**.

5. Les engagements de nos pays en matière de droits des femmes doivent être un signal : notre Union n'est pas seulement une affaire d'intérêts économiques ou stratégiques. **Elle est aussi une union des sociétés et des valeurs dont l'égalité entre les femmes et les hommes est un impératif**.

6. Avant de conclure, je souhaite évoquer **le drame des femmes syriennes qui comptent parmi les principales victimes de la crise**. J'ai entendu le témoignage hier d'actrices courageuses dont le combat est l'emblème de la lutte du peuple syrien pour des perspectives politiques, économiques et sociales ouvertes à tous et à toutes. **Le régime syrien a non seulement failli à son devoir de les protéger, mais il est sans doute lui-même responsable de certains de ces crimes**. Le rapport remis hier par la Commission faisant état de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité est accablant. La France exprime sa profonde préoccupation à l'égard de ces crimes et notamment des viols qui sont utilisés comme une arme dans la guerre. Les responsables n'échapperont pas à la justice et nous souhaitons que la Cour pénale internationale soit un jour saisie. La Coalition Nationale syrienne a annoncé son intention d'accepter la compétence de la CPI. C'est un gage pour l'avenir. En attendant les

femmes syriennes s'organisent mais elles sont inquiètes et elles ont besoin d'aide. Pour l'éducation de leurs enfants, pour soutenir leur prise en charge sanitaire, pour assurer leur autonomie financière qui leur permettra d'échapper à la dépendance vis-à-vis du régime, des groupes djihadistes, à l'exploitation sexuelle, aux mariages forcés. **Notre organisation est leur espace de solidarité.** Je souhaite que la prochaine conférence des projets prévue en mars soit l'occasion de démontrer concrètement notre mobilisation en faveur des syriennes et des syriens.

Permettez-moi enfin et comme principe d'action que je livrerais à notre réflexion collective, de citer ces mots lumineux et éternels, de l'immense philosophe de la Méditerranée que fut Albert Camus - dont nous célébrons cette année en France le centenaire de la naissance :

« De même que le soleil méditerranéen est le même pour tous les hommes, l'effort de l'intelligence humaine doit être un patrimoine commun et non une source de conflits et de meurtres. Une nouvelle culture méditerranéenne conciliable avec notre idéal social est réalisable. C'est à nous et à vous d'aider cette réalisation. »

Je vous remercie./.